

L'ÉCHO de TRANS-EN-PROVENCE

DECEMBRE 2024 - N°79



GESTION DES DÉCHETS

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE,
DÉPÔTS SAUVAGES ET AMENDES



SOMMAIRE

■ Page 1
SOMMAIRE

■ Page 2
ÉDITORIAL

■ Page 3
INFORMATIONS

■ Pages 4 à 5
PROFESSIONNELS

■ Pages 6 à 8
GESTION DES DÉCHETS

■ Pages 9 à 10
ÉCRIVAINS TRANSIANS

■ Pages 11 à 12
ALBUM DES FESTIVITES

■ Page 13
EXPRESSION POLITIQUE

■ Page 14
AGENDA / ETAT CIVIL

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : M. Alain CAYMARIS
Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD
Réalisation : service Communication
Maquette et Impression : SERICONCEPT
Tél : 04.94.60.62.27
Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE
25 avenue de la Gare
83720 - TRANS-EN-PROVENCE

Accueil : 04.94.60.62.49
Fax : 04.94.60.62.20
accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr
Facebook : Ville de Trans-en-Provence
Instagram : [villedetransenprovence](https://www.instagram.com/villedetransenprovence)

Secrétariat du Maire : 04.94.60.62.27
E-mail : secretariatmaireelus@transenprovence.fr
Secrétariat général : 04.94.60.62.12
Formalités administratives : 04.94.60.62.49
État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10
Services techniques : 04.98.10.43.20
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
C.C.A.S. : 04.94.99.23.62
Culture et Vie Associative : 04.94.60.62.19
Location salles/matériel : 04.94.60.62.19
Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90
Secrétariat ACM élémentaire : 04.94.70.84.81
Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24
École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

Ramassage des encombrants à la demande :
04.94.50.07.00
École de Musique : 04.94.70.89.66
La Poste : du mardi au samedi de 9h00 à 11h30

SECOURS

Police Nationale : 17 (ou 112 sur portable)
ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U. : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
PHARMAGARDE : 3237
Service des eaux DPVa : 04.13.35.46.36
Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83
Urgences gaz naturel : 0.800.47.33.33



Les pluies de cet automne ont fait du bien à la nature et les nappes phréatiques ont retrouvé un niveau acceptable. Quel plaisir de revoir la rivière couler normalement. Cependant chacun d'entre nous doit adapter les bons gestes et les bons réflexes pour économiser cette richesse qu'est l'eau.

La fin de l'été a été marquée par le premier salon du livre qui a rencontré un grand succès et cela vient renforcer nos efforts pour la culture à Trans-en-Provence. La littérature fût à l'honneur et nous avons accueilli avec plaisir des auteurs locaux à qui nous donnons rendez-vous l'an prochain. A ce sujet je rappelle que la bibliothèque municipale vous attend Place de l'Hôtel de Ville. Un grand merci aux bénévoles qui font vivre ce lieu. Redonnons le gout de la lecture à nos enfants, c'est primordial.

A travers ce magazine je souhaite rappeler une des compétences de l'agglomération dracénoise, à savoir la gestion des déchets, la collecte et le traitement des déchets ménagers mais aussi évoquer les dépôts sauvages qui représentent un véritable fléau dans notre société. En effet, malgré plusieurs solutions mises en place que nous détaillerons, trop souvent nous constatons des incivilités qui nuisent à notre environnement. Nous présenterons également les rôles des points d'apport volontaire afin de mieux comprendre le devenir et la revalorisation de vos déchets. Mis en place par les collectivités ils permettent de réduire considérablement le coût de collecte. Autrefois négligé, le déchet est désormais valorisé et recyclé. Au niveau communal, nous nous efforçons grâce à la brigade propreté d'être réactifs et de préserver notre cadre de vie. Le but de ces informations est bien de préserver notre environnement et que Trans-en-Provence soit agréable à vivre et garde son charme de commune rurale.

Après la saison estivale, notre village a continué de vivre au rythme des événements. Le théâtre, les différentes conférences, les différents salons, les voitures anciennes, le festival de la craie, les Foulées de la Nartuby ... ont animé notre village pour le bonheur de tous. Le cœur d'un maire bat au rythme de la cité et il doit être en permanence proche de ses administrés, c'est pourquoi j'ai grand plaisir de vous croiser lors de chaque manifestation.

Les travaux du Syndicat Mixte de l'Argens le long de la rivière ainsi que ceux dans le centre du village continuent, je vous remercie d'avance pour votre patience, ces réalisations étant nécessaires pour le bien-être de notre village. En ma qualité de vice-président en charge des risques majeurs au sein de Dracénie Provence Verdon agglomération, je rappelle ma totale mobilisation au sujet de ce grand chantier du SMA qui impacte certes notre quotidien mais qui vous protégera pour les prochaines décennies.

A la veille des fêtes de Noël je veux vous affirmer que ma volonté ainsi que celle de mon équipe sont intactes pour gérer les affaires courantes de Trans-en-Provence mais aussi de préparer la commune aux défis futurs. Avec un peu d'avance je vous souhaite chaleureusement de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et une excellente année 2025.

Dans un monde difficile et instable je veux avoir une pensée pour les personnes seules, touchées par la maladie et leur dire que les portes de la commune sont ouvertes. Notre CCAS et les élus sont à votre écoute.

Enfin je vous donne rendez-vous à la salle polyvalente le mercredi 22 janvier prochain pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer avec vous les perspectives à venir.

Bonne lecture à toutes et à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS
Maire de Trans-en-Provence



MONSIEUR LE MAIRE ALAIN CAYMARIS, PRÉSIDENT DU GAL DRACÉNIE-PAYS DE FAYENCE

8ème Vice-Président de Dracénie Provence Verdon agglomération, délégué aux risques majeurs, 2ème Vice-président du Syndicat Mixte de l'Argens, et Président du Comité de rivière Nartuby, Monsieur le Maire Alain CAYMARIS a également été élu il y a quelques semaines Président du Groupe d'Action Locale (GAL) Dracénie-Pays de Fayence.

Les priorités du GAL sont multiples : renforcer l'économie locale, promouvoir l'innovation et la diversification économique, protéger et valoriser notre patrimoine naturel et culturel, et améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Via le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), le GAL Dracénie-Pays de Fayence a l'opportunité, sous la supervision de la Région Sud, de mobiliser des ressources européennes pour soutenir des projets innovants qui répondront aux besoins spécifiques de notre territoire et de ses habitants.

Ces aides publiques peuvent couvrir jusqu'à 90% du financement du projet, sous condition d'autofinancement d'au moins 10%. Les financeurs sont l'État, la Région SUD, le Conseil Départemental du Var, les intercommunalités, les communes, les chambres consulaires et les organismes de droit public.

Chaque projet soutenu devra être développé dans les territoires éligibles (cf. carte ci-dessus), et s'inscrire dans l'une des 5 thématiques suivantes :

- 1-favoriser un développement économique soutenable
- 2-anticiper le changement climatique et s'adapter aux risques
- 3-optimiser et adapter les services répondant aux besoins de la population
- 4-se déplacer autrement
- 5-construire un nouveau modèle alimentaire

Le programme LEADER s'adresse à des porteurs de projets tant publics que privés : entreprises de moins de 250 salariés, associations, collectivités.

Une première phase d'ouverture d'appels à opportunités s'est déroulée du 1er au 30 novembre dernier.

Pour rester informés des prochaines sessions de candidature, consultez régulièrement la page <https://www.dracenie.com/entrepreneuriat/leader>

Le GAL Dracénie-Pays de Fayence sera votre interlocuteur privilégié pour la proposition de votre projet : leader@dracenie.com

LES TERRITOIRES ÉLIGIBLES



A l'exclusion des villes de :
→ Draguignan (commune urbaine) ;
→ Bargème, Comps/Artuby, La Bastide, La Roque-Escapon,
Sillans-la-Cascade (communes appartenant au GAL du Grand Verdon).



Cofinancé par l'Union européenne





PROFESSIONNELS



VOUS RECHERCHEZ UN DESSINATEUR EN BÂTIMENT ?



Titulaire d'un master en urbanisme et d'un titre de dessinateur concepteur BIM en bâtiment et architecture, Florent Barisset auto-entrepreneur, a créé son entreprise « Plan Concept Habitat ».

Ses prestations : plan de maison jusqu' à 150m², conseils sur mesure selon vos besoins et votre budget, déclaration préalable, régularisation, agrandissement, accompagnement de la conception jusqu'au permis de construire. Plan de masse, plan de façades, plan de coupe, insertion paysagère, visuel 3D.



Pour tout renseignement :
Tel : 06.95.65.17.52

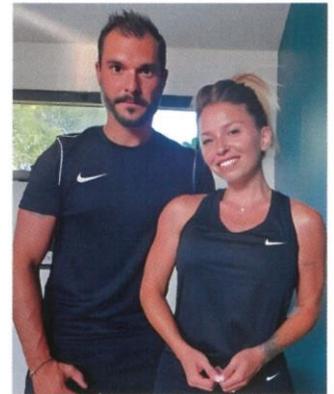
Adresse :
219 chemin de Trans au Puits de Bel Eouve
E-mail : contact@plan-concept-habitat.com
Site : www.plan-concept-habitat.com

ELECTROSTIMULATION ET BIEN-ÊTRE AVEC ROSA BODYFIT ET ROZE'N BIEN-ÊTRE

Chemin des Suous, Carolane et Gilles vous accueillent, sur rendez-vous, pour une prise en charge globale bien-être et électrostimulation musculaire pour un corps ferme et affiné.

Ils vous proposent un coaching privé et un bilan personnalisé pour vous aider dans votre perte de poids/tonification/renforcement musculaire/réduction de la cellulite, pour une meilleure santé physique. 25 minutes l'électrostimulation équivalent 4h de sport!

Spécialiste du corps avec une prise en charge holistique, Carolane vous propose également des séances bien-être : massages californiens, drainage lymphatique, remodelage, avec une méthode certifiée Renata França.



Contact : Carolane au 06.17.54.16.84
et Gilles au 06.50.78.45.12.

-Pour l'électrostimulation musculaire :
rosabodyfit (Facebook et Instagram)
-Pour les soins bien-être : Roze'N bien-être
(Facebook) ou roze_n_bienetre (Instagram)

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS ET TRAVAUX MULTISERVICES

Avec plus de 15 ans d'expérience, je suis à votre disposition pour prendre soin de vos extérieurs :

Création et entretien d'espaces verts, élagage, abattage, débroussaillage, taille douce (agrément phytosanitaire), réalisation de clôtures... Tout pour embellir vos jardins.

Besoin d'aide pour l'entretien de votre maison ? Je propose également des services tels que : réparations, peinture, revêtements de sol, montage de meubles, petite maçonnerie...

Faites appel à un professionnel de confiance pour tous vos travaux !

Pour tout renseignements : Xavier KORMANN
Tel : 06.14.68.30.69
E-mail : xavierkormann@aol.fr





PROFESSIONNELS



OUVERTURE DU CABINET "HYPNOSE & AU-DELÀ"

Marie Amélie Leroux, hypnothérapeute et somatopathe (*), vous accueille depuis septembre dans son cabinet au cœur de Trans-en-Provence, 3bis rue du safranier. Accompagnante passionnée, elle propose une approche globale combinant hypnose Ericksonienne et/ou acupression intuitive afin de résoudre des situations limitantes du quotidien telles que le stress, les phobies, les désordres alimentaires, les troubles du comportement, le manque de confiance en soi...et au-delà d'aller à la découverte de Soi, de ses croyances limitantes, de ses ressources cachées...

Marie Amélie accompagne les personnes désireuses d'évoluer vers une meilleure acceptation d'elles-mêmes. Chaque séance est personnalisée selon les besoins et les énergies du moment.

(*) L'hypnose permet un état d'introspection pour libérer des fonctionnements obsolètes et favoriser les changements positifs. La somatopathie est une thérapie psycho-corporelle qui vise à libérer les événements émotionnels qui se sont incarnés physiquement, que le corps a "somatisés" ..

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.marieamelie-hypnose-audela.fr

Sur RDV du mardi au samedi de 9h30 à 19h – Réservation en ligne

Une question ? marieamelie.hypnose.audela@gmail.com ou 06 49 92 67 32



PRENEZ DES COURS DE CHANT AVEC ARIA !



Après une année de suspension de ses cours, ARIA revient à Trans-en-Provence pour vous proposer des cours de chants avec Mme Larminach. Les cours se déroulent tous les mercredis de 16h à 20h à la Maison des Associations...

Pour tout renseignement : Daniel AGGERY : 06.13.59.73.36 ou aria2024@ariachant.com
Site : www.ariachant.com

UN MINIBUS POUR LE CLUB DES JEUNES

Un grand merci aux 17 professionnels locaux* qui ont généreusement contribué au financement d'un minibus destiné aux activités et sorties organisées par le Club des jeunes du village, pour une durée de deux ans.

Le véhicule, floqué des publicités des 17 entreprises, a été présenté au cours d'un pot de remerciement le 19 septembre, en présence de Monsieur le Maire Alain CAYMARIS, Monsieur MISSUD, adjoint à la jeunesse et aux sports et Monsieur DUVAL, adjoint aux commerces.

*DST Plomberie, AJD Confort, Garage de la Nartuby, Concept Clim Paca, Le-Plombier.com, Norisko auto, OCL Chape liquide, Avanoa campers, Le Cent pressions, AM Location de voiture, Eat Sushi, Autosur, Les Kalli's, Peinture d'azur, L'atelier du bien-être, Bati sud 83, Centrakor.





GESTION DES DÉCHETS POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES - DÉPÔTS SAUVAGES – AMENDES

Dracénie Provence Verdon agglomération a, parmi ses compétences, celle de la collecte et du traitement des déchets des ménages et assimilés, qui représentent un enjeu majeur pour notre commune de Trans-en-Provence.



Malgré les nombreuses solutions mises en place, nous constatons encore trop souvent des comportements incivils (dépôts sauvages), qui nuisent à notre environnement et à notre cadre de vie par leurs conséquences : pollution visuelle et environnementale, risques sanitaires, dégradation de l'image de notre commune, sans compter les frais supplémentaires occasionnés pour leur ramassage.

Pour rappel, un dépôt sauvage est un dépôt de déchets effectués dans des conditions illégales : sur un terrain privé ou dans l'espace public, en dehors des endroits autorisés, ou, pour une entreprise, de laisser des déchets dans l'enceinte de son établissement alors que celle-ci a cessé son activité.

Entre le 1er janvier et le 8 novembre 2024, un nombre impressionnant de 879 ramassages de dépôts sauvages de toutes sortes ont été effectués par le service propreté urbaine de la Commune.



Des solutions multiples et gratuites sont offertes cependant à tous les habitants :

- **Déchèteries à proximité** : de nombreuses communes de la Dracénie disposent de déchèteries accessibles aux habitants de Trans-en-Provence. Les plus proches sont les suivantes :

- o Draguignan : Za du Salamandrier, du lundi au samedi 7h-18h et le dimanche 8h-12h.

- o Le Muy : quartier les Plans, du lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h, le dimanche 8h-12h.

- o Les Arcs : ch. de la Chabotte, du lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h, le dimanche 8h-12h.

- **Service mensuel de dépôt de déchets mis en place par la Municipalité** : le premier samedi de chaque mois (hors été), entre la route du Plan et la Vigne à vélo, des bennes sont mises à disposition sur un terrain pour faciliter le dépôt des ferrailles/encombrants/électroménager/cartons/déchets verts/mégots. L'entrée du chemin d'accès est située face à la sortie de la zone commerciale du Plan.

- **Ramassage des encombrants** : un numéro de téléphone dédié permet de programmer le ramassage des encombrants sur le domaine public devant son domicile le lundi : contacter le Service valorisation des Déchets et Contrôle Qualité de DPVa au 04.94.50.07.00.

- **Une application à télécharger pour s'informer et signaler les comportements incivils** : Dracénie Déchets.

- **Faire don** à une ressourcerie, une association caritative, ou déposer des annonces sur les réseaux sociaux ou sur des sites internet de dons, nombreux, si vous souhaitez offrir une seconde vie à vos objets.

De nombreux POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) sont également répartis sur l'ensemble de la commune et sont à votre disposition pour le dépôt et le tri de vos déchets au quotidien :

- **Déposez vos emballages** (carton, plastique, métal, en vrac ou sacs transparents),





GESTION DES DÉCHETS



papiers (journaux, magazines, courriers... en vrac),



verre (bouteilles, flacons, pot, bocaux, en vrac),



ordures ménagères résiduelles (en sacs fermés),



aux lieux suivants : au Stade Corsi, aux Suous, au Peïcal, aux Vignarets, au Cassivet, à la salle polyvalente, à Notre-Dame, place du Château, aux Hautes Rives, quartier Baudin, chemin de Menenpenty, et très prochainement chemin des Clauses devant les nouveaux logements sociaux en construction.

- **Déposez vos cartons** (pliés, non souillés) : aux Suous, au rond-



point du vétérinaire, au stade Corsi, chemin de Menenpenty, Notre-Dame.

- **Déposez vos textiles** (en sacs fermés) : au Stade Corsi, aux Suous, au Peïcal, aux Vignarets, à Notre-Dame.



La mise en place des PAV présente de nombreux avantages :

- **Facilité du tri et sensibilisation** : les PAV permettent aux usagers de trier plus facilement leurs déchets. Cela encourage les comportements écoresponsables, et augmente les taux de recyclage.

- **Simplicité d'accès** : ils sont accessibles 24h/24, à des endroits stratégiques, permettant aux habitants de déposer leurs déchets quand cela leur convient, sans contrainte d'horaires de collecte.

- **Optimisation de la collecte** : la suppression du porte-à-porte et la diminution des fréquences de collecte diminuent ainsi les coûts associés (carburant, entretien des camions, personnel), et les émissions de CO2. Pour information une tonne de déchets ramassés en PAV coûte 90€ contre 160€ la tonne ramassés dans les conteneurs isolés.

- **Réduire la quantité de déchets enfouis** : les PAV contribuent à diminuer la quantité de déchets acheminés et enfouis à Bagnols-en-Forêt, sur le site du Vallon des Pins, réduisant ainsi l'impact environnemental. Quelques chiffres : 40 000 tonnes enfouis en 2020, 33 700 actuellement. Limite fixée par le centre d'enfouissement pour 2026 : 17 000 tonnes.

Projet du Pôle Transition Environnementale de DPVa : faire du déchet une ressource pour diminuer l'enfouissement, en élaborant un combustible à partir de certaines matières de nos déchets, qui alimenteront une chaudière et créeront de l'énergie pour chauffer des établissements du territoire.



GESTION DES DÉCHETS



- **Esthétique urbaine** : les PAV s'intègrent plus harmonieusement dans le paysage urbain que les traditionnels bacs individuels, en particulier ceux revêtant un parement en pierre. En témoignent celui installé par exemple place du Château.

- **Propreté urbaine et hygiène** : les PAV diminuent l'insalubrité liée aux bacs qui débordent, ou qui sont renversés, et réduisent des nuisances olfactives. Ils limitent le contact direct avec les déchets potentiellement dangereux et/ou contaminés, et diminuent les risques de blessures pour les travailleurs de collecte qui manipulaient les sacs.

Pour en savoir plus sur le devenir de vos déchets et leur revalorisation après leur dépôt dans les PAV, nous vous invitons à visualiser la vidéo

Youtube réalisée par DPVa sur le sujet, expliqué en détails par Jérôme BRELURUT, Directeur collecte et traitement des déchets, à l'adresse Internet suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=Hl1An67kXgw>



Pour des raisons techniques et pratiques, quelques conteneurs isolés destinés aux ordures ménagères et aux emballages resteront disséminés en quelques points du village.

AMENDES ABANDON DE DÉCHETS

Pour rappel, déposer encombrants, sacs poubelles, déchets verts,... sur une voie privée, ou sur la voie publique, même au pied ou à côté d'un conteneur, est **INTERDIT!**

Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500€ !

Contraventions		2 ^e classe Infraction au règlement de collecte	4 ^e classe Dépôt illégal de déchets	5 ^e classe Dépôt illégal de déchets, avec véhicule
Amende forfaitaire	Pour les personnes physiques	35€	135€	-
	Pour les personnes morales	175€	675€	
Maximum de l'amende classique	Pour les personnes physiques	150€	750€	1 500 € 3 000 € si récidive
	Pour les personnes morales	750€	3750€	7 500 € 15 000 € si récidive

Conformément au code de l'environnement (art. L541-46), les dépôts de déchets d'activité économique non assimilés aux ordures ménagères, en grande quantité et/ou entraînant de forts impacts sanitaires et environnementaux, sont un délit : 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (375 000 € pour les personnes morales).

ENLÈVEMENT ET TRANSPORT DES DÉPÔTS SAUVAGES

En raison de la charge financière liée à la mobilisation des services techniques pour l'enlèvement des dépôts sauvages et leur transport, le conseil municipal, par délibération en date du 26 septembre 2024, a mis à jour les montants des amendes :

- maintien de l'amende de 120€ pour les dépôts sauvages de faible et moyen encombrement,
- fixation à 240€ par infraction le montant de l'amende liée à l'enlèvement des dépôts sauvages de gros volumes.

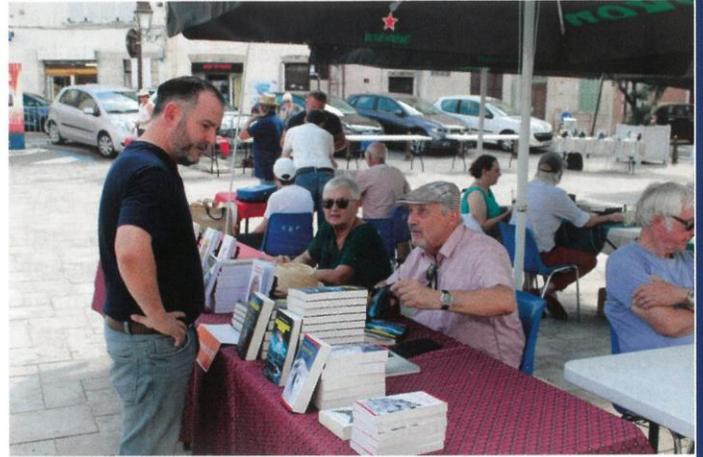
Ensemble, adoptons un comportement responsable pour préserver notre environnement et faire de Trans-en-Provence une commune agréable à vivre, et un exemple en matière de propreté et de respect de l'environnement.



NEUF ÉCRIVAINS TRANSIANS AU SALON DU LIVRE ET DE LA CONVIVIALITÉ

La littérature était à l'honneur sur la place de l'Hôtel de Ville de Trans-en-Provence le 31 août dernier, avec le salon du livre et de la convivialité organisé M. Jean-Pierre CHRUSZEZ, en partenariat avec la Municipalité.

Parmi les vingt-trois écrivains de la région présents pour échanger avec les lecteurs et dédicacer leurs ouvrages, neuf résident actuellement à Trans-en-Provence. Nous vous les présentons en quelques mots ci-après.

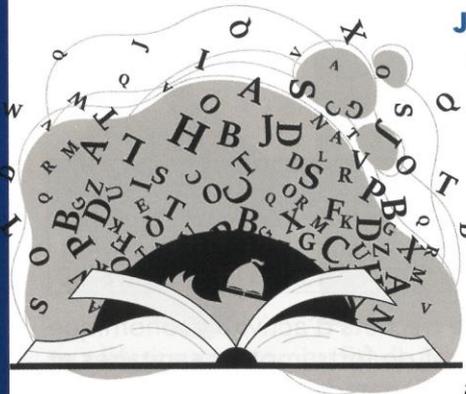


Philippe LEMAIRE

D'origine ardennaise, Philippe LEMAIRE a longtemps été journaliste et reporter pour France 3, mais est également auteur de chansons et réalisateur de documentaires. Il a à son actif plus d'une vingtaine de romans à ce jour. Son premier livre, « Les Vendanges de Lison » a marqué les esprits. « Charleston Blues » est son dernier roman historique, contant l'histoire d'un fils de bourrelier amoureux mais manipulé par une riche héritière capricieuse.

Claudine PERUGIA

Claudine PERUGIA a grandi en Dracénie dans une famille unie. Après que sa mère a développé Alzheimer, elle a trouvé refuge dans l'écriture, utilisant des cahiers pour exprimer ses émotions. Son premier livre, « A ma maman chérie », est un récit cathartique et intimiste qui reflète cette expérience, partageant ses joies et bonheurs qui ont allégé son quotidien.



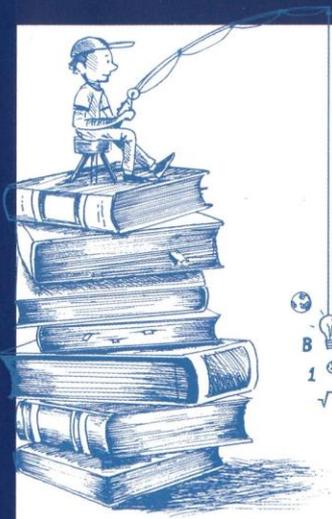
Jean-Michel LECOCQ

Originaire des Ardennes, et inspecteur d'académie en retraite, Jean-Michel LECOCQ a écrit et publié une quinzaine de romans, principalement policiers, sur lesquels il donne également des conférences. Ses intrigues se partagent, pour la plupart, entre les Ardennes et la Provence. Son thriller historique « 24 », qui se déroule à Paris, a été sélectionné pour le prix du polar francophone de Cognac en 2012.

Pascal MARMET

Ancien hôtelier à Nice, Pascal MARMET se consacre pleinement aujourd'hui à l'écriture et anime une chronique littéraire sur Radio Fréquence Méditerranée. Il est l'auteur d'une série policière dont le personnage récurrent, le commandant François Chanel, grâce auquel il a obtenu le prix Cœur de France,





est au cœur d'enquêtes inspirées de faits réels. D'autres prix lui ont été décernés pour d'autres ouvrages, dont « Le roman du parfum », récompensé par le prix spécial du jury Albayane en 2013.

Joëlle BERNIER

Ancienne enseignante avec une formation en anglais et histoire, Joëlle BERNIER écrit pour la jeunesse, visant à offrir aux enfants le plaisir de lire, tout en apportant dans ses œuvres une dimension éducative. A ce jour, elle a à son actif cinq livres pour enfants de 6 à 12 ans, dont deux recueils de contes, en plus d'avoir remporté un concours national de nouvelles en 2023. Ses livres mêlent suspense, histoire et fantastique.

Hugues POUJADE

Né à Rennes, Hugues POUJADE a étudié le droit à Nantes et les sciences politiques à Paris. Pigiste pour des quotidiens, il s'intéresse au surréalisme et aux écrivains voyageurs. Intervenant à la Faculté de Droit de Nice et spécialiste de l'Égypte moderne, il a publié une quinzaine de livres (polar, politique, historique, d'événement). Son best-seller, « Coup de sang à la marina », s'est vendu à 5000 exemplaires.

Jean-Pierre CHRUSZEZ

Haut fonctionnaire, ancien élu du Pas-de-Calais, et ancien enseignant à l'université, Jean-Pierre CHRUSZEZ milite pour la transparence de la vie politique. Il s'est engagé contre la corruption, notamment en dévoilant les mécanismes des scandales politico-financiers de sa région. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'affaire Dalongeville, l'ex-maire d'Hénin-Beaumont. Il publiera prochainement un nouveau roman : « Meurtre à Trans-en-Provence ».

Jean-François COUBAU

Marseillais de naissance et grand lecteur, Jean-François COUBAU est un passionné d'histoire médiévale, et de science-fiction. Ce sont notamment les romans de Jimmy Guieu et Clive Cussler qui lui ont donné l'envie d'écrire à son tour pour faire rêver ses lecteurs. Ses œuvres (romans historiques, polars, thrillers...) mêlent histoire, mystère et rebondissements. Parmi elles, vous pouvez trouver « Le chemin des amandiers », « La porte de lumière », « la Pierre de la Fée », ou encore « Les abeilles d'Occident », son actuel dernier roman.

Joëlle DELANGE

Diplômée de l'Académie des Arts et des Lettres de Paris, Joëlle DELANGE est romancière et journaliste, amie des animaux et défenseuse de la nature. Après deux romans remarquables (« New York, le jeudi rouge », « L'Or des teinturiers »), elle s'oriente vers la littérature jeunesse avec « La robe de Sophie » et avec des œuvres inspirées de la sagesse orientale (conte soufi « Acram le poisson rouge »). Son dernier ouvrage, « Meurtres à Naples », a remporté un prix littéraire.



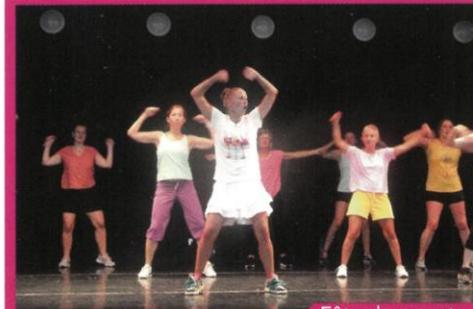
De gauche à droite :
Philippe LEMAIRE,
Claudine PERUGIA,
Jean-Michel LECOQC,
Pascal MARMET,
Joëlle BERNIER,
Hugues POUJADE,
Jean-Pierre CHRUSZEZ,
Jean-François COUBAU,
Joëlle DELANGE.



ALBUM DES FESTIVITÉS



Théâtrons le Vendredi avec la « Compagnie Cassiopée »



Fête des sports et des associations



Exposition de Jean-Marie Largillier



Exposition de Clotilde Largillier



Concert de la CAD Vocal



Conférence sur Frédéric Mistral, par l'Escolo dei Moulin



Rassemblement de véhicules anciens et de prestige



Festival de la craie



Théâtrons le Vendredi avec le « Théâtre de l'Ane Rit »



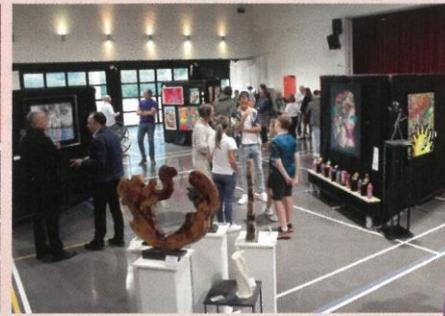
Foire d'automne



ALBUM DES FESTIVITÉS



Exposition Rencontres d'Art



Soirée karaoké du Comité des Fêtes



Les Foulées de la Nartuby



Vide-grenier du Comité des Fêtes



Cérémonie de la Toussaint



Salon de l'arme ancienne



Journée du bien-être



Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918



Théâtrans le Vendredi avec le « Carré des Fainéants »



Conteuse pour les enfants à la bibliothèque



EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Le 29/9/24 présentation du projet d'installation d'une usine de traitement des déchets, un projet qui à mon sens compromet la qualité de vie des habitants de la Dracénie. La réunion se déroulait à Draguignan et dès le démarrage on sentait une ambiance légèrement électrique.

Le principe est tout à fait louable et aucune personne dans l'assemblée n'a émis d'opposition : il est temps pour la DPVa de se doter de moyens pour traiter ses déchets en interne et ainsi éviter une augmentation des coûts d'enfouissement dans des territoires proches. Il est donc validé en conseil d'agglomération de valoriser les déchets de la Dracénie dans une usine de traitement qui produira de l'électricité et de la chaleur.

Une réunion destinée aux riverains présents dans un cercle de moins de 1km du lieu choisi avait eu lieu au tout début donc le lieu avait déjà été acté....

Je vous fais grâce de nombreuses incohérences mais voici la plus importante une donnée n'a visiblement pas été prise en compte par le cabinet d'étude dans le choix d'un des cinq lieux :

Le sens du vent est principalement d'Est en Ouest. Draguignan est une cuvette où reposeront donc les poussières émanant de cette chaudière et, ce, quelques soient les types de filtres utilisés.

Début de réunion : il n'y a pas de poussières ; Puis explication du phénomène de dispersion de celles-ci. Tchernobyl or not Tchernobyl ?

Alors la question qui se pose maintenant c'est : est-il encore temps de changer de lieu?

Au vu des engagements pris je dirais qu'il est un peu tard, même si on agite une enquête publique dont on doute de l'efficacité.

Mais je suis un indéfectible optimiste qui croit en la conscience des hommes qui, en se levant tous les matins, se disent : que pourrai-je faire pour que cela aille mieux ??

Le principe de traitement des déchets de manière souveraine est entériné par l'ensemble de la population, c'est énorme, c'est rare ; ne gâchons pas cet élan et trouvons maintenant un espace qui nous contente tous... et il y en a.

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR
TRANS EN PROVENCE

C'est avec l'aval de Mr Caymaris Alain, Maire de Trans en Provence et dans le but d'arrêter toutes les polémiques au sujet de l'épicerie « Chez Linette » que je me permets de revenir sur l'éditorial ainsi que sur le texte de Mr Jean Fouriscot présents dans l'écho de Trans N°78.

Pour information, je suis la propriétaire du local sis au 29 avenue de la Gare à Trans en Provence, anciennement l'épicerie « Chez Linette ». Ces deux textes comportent certaines « fausses vérités ».

Dans l'éditorial, je cite « Je regrette la fermeture.....du commerce « Chez Linette » faute de repreneur ou à cause de baux précaires.... » Faux il y avait un repreneur, Mr Caymaris l'a rencontré, celui-ci n'a pas souhaité donner suite, non pas à cause de l'établissement d'un bail précaire comme suggéré dans le texte, mais suite d'une part à une passation de commerce organisée façon « patate chaude » et d'autre part à la cabale organisée contre lui dans Trans portant atteinte à sa réputation et à la mienne.

Ce monsieur a préféré, et c'est tout naturel, ouvrir une épicerie dans le village des Arcs sur Argens. Nous sommes restés en bons termes et je lui souhaite pleine réussite dans son projet.

Concernant le texte de Mr Fouriscot, attirant notre attention sur la fermeture de l'épicerie « Chez Linette », je cite « Cette dernière a fait preuve d'une abnégation sans pareille pour apporter une aide ... » Wahou !!! Abnégation (Définition : Sacrifice volontaire de soi-même de son intérêt) le mot est fort !! personne ne travaille pour rien Mr Fouriscot ! d'ailleurs une certaine lassitude, bien compréhensible, de faire abnégation, pourrait certainement expliquer la fermeture de ce commerce. Elle fut active pendant les périodes difficilessic..... Si vous parlez de la période Covid, l'épicerie s'appelait « L'épicerie de la Gare » et était tenue par Mr et Mme Coquard qui ont rendu effectivement de nombreux services aux transiens pendant cette période.

Rendons à César ...« La personne qui était prévue pour reprendre l'épicerie n'a pu le faire pour une raison qui échappent à tous » Dois-je rendre compte publiquement de la façon dont je gère mes affaires privées ?

Monsieur, pour se permettre de juger, il faut avoir les deux versions de l'histoire, je reste à votre disposition. De plus, pour qu'un commerce soit pérenne, qu'il survive, il faut des clients et pas seulement des polémistes.

La situation des commerces de Trans est véritablement désastreuse. Cette situation est l'affaire de tous, peut-être devrions nous être plus constructifs dans la vraie vie et moins polémistes, voire outranciers dans les commentaires sur les réseaux sociaux. Effectivement la roue tournera. !

Ils sont nés :



- Le 15/08/2024 Adam, Cherif KHEDHRI
Le 15/08/2024 Héléna, Marie, Christelle LAHEYNE
Le 27/08/2024 Evan, Raphaël MAURIN
Le 25/09/2024 Kiara, Angéline, Nadia, Audrey, Tina FOUCHER
Le 03/10/2024 Alessio, Marius DE LEONARDIS
Le 07/10/2024 Léana, Sylvie, Colette RAFFIN
Le 16/10/2024 Mathias, Régis, Alain FAYARD BAENE
Le 18/10/2024 Hailey, Hope TAMRAZ
Le 20/10/2024 Nina, Marie JODAS
Le 31/10/2024 Léna, Sarah, Joanne FAURE

Ils se sont dit « OUI » :



- Le 31/08/2024 Steven COQUELIN et Pauline BINCAZ
Le 06/09/2024 Antoine HIEZ et Sofia TREDICI
Le 07/09/2024 Jean-Philippe QUESADA et Charlotte BERNARD
Le 14/09/2024 Thierry SIMON et Fanny STEVENS
Le 20/09/2024 Melvin RUGJEE et Emilie SAGNET
Le 26/09/2024 Robert LE BRETON et Claire DEVEY
Le 28/09/2024 Robin MERIENNE et Sandy COLINEAU
Le 28/09/2024 Vincent GAUCHE et Carina PITOCOCCO
Le 05/10/2024 Mathieu GALAND et Solène BENEDETTO
Le 18/10/2024 Michaël BOUVET et Valérie BOURGEOIS

Ils nous ont quittés...

- Le 15/09/2024 Charles PENSIER
Le 16/09/2024 France LIOUSSE
Le 20/09/2024 Monique DENIS
Le 25/09/2024 Felipe LOPES RODRIGUES
Le 26/09/2024 Gérard FIERVILLE
Le 30/09/2024 Georges AMENGUAL
Le 30/09/2024 Francesca AMOROSO
Le 02/10/2024 Allan DELOY
Le 08/10/2024 Germain LE JEAN
Le 09/10/2024 Josette SENTAGNE
Le 15/10/2024 René LUSINCHI
Le 18/10/2024 Jean FRIONNET
Le 25/10/2024 Marie-Thérèse AMARU
Le 07/11/2024 Marie-Rose GAUTIER de CHARNACÉ

COLLECTES DE SANG

Lundi 30 décembre et lundi 24 février :
de 8h à 12h30, salle culturelle et polyvalente.
Inscription sur dondesang.efs.sante.fr



MARCHÉ PROVENÇAL
Tous les dimanches matin,
Place de l'Hôtel de Ville.

AGENDA / ÉTAT CIVIL



Agenda

DECEMBRE

Vendredi 13 décembre :

Concert de Noël du groupe Crème anglaise,
20h30, Eglise Saint-Victor.

Samedi 14 décembre :

-Noël de l'école maternelle, salle polyvalente.
-Gros soupa de l'Escolo dei Moulin,
à 19h au restaurant scolaire. 35€ par personne.
Renseignements au 06.15.21.37.53 ou au 06.12.51.58.49

Vendredi 20 décembre :

Parade de Noël, 17h, place de l'Hôtel de Ville.

Dimanche 22 décembre :

Foire de Noël, toute la journée, place de l'Hôtel de Ville.

JANVIER

Samedi 11 janvier : Conférence « Récits et légendes de Provence » en français par Mauricette et Michel Joly, suivie de la galette des rois. Organisée par l'Escolo dei Moulin, 15h, salle Béraud. Entrée gratuite.
Renseignements au 06.15.21.37.53 ou au 06.12.51.58.49

Mercredi 22 janvier : Cérémonie de présentation des Vœux du Maire, à 18h30, salle polyvalente.

Vendredi 24 janvier : Concert « Colori italiani » du groupe « Bella Ciao » (chansons et musiques traditionnelles italiennes), 20h30, salle polyvalente.

Samedi 25 janvier : Loto de l'Accueil Collectif de Mineurs « élémentaire », salle polyvalente.
Ouverture des portes à 18h (début 19h30).

FEVRIER

Samedi 1er février : Boum de l'école élémentaire, salle polyvalente.

Vendredi 7 février : Théâtrans le vendredi « La porte à côté » par les Dingos d'Agay, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 8 février : Journée contre le cancer, par les Archers des Six lances, salle polyvalente.

Vendredi 14 février : Soirée dansante « Saint Valentin » par le Comité des Fêtes, 19h, salle polyvalente.

Samedi 15 février : Concert organisé par GS Record's, salle polyvalente.

MARS

Dimanche 2 mars : Carnaval du Comité des Fêtes sur le thème des « Animaux ».

Vendredi 7 mars : Théâtrans le vendredi « Ma belle-sœur a gagné au loto », par les Baladins du Var, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 15 mars : Loto des parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Moulin, salle polyvalente.

BENNES

Chaque 1er samedi du mois de 8h à 17h :
Déposez vos encombrants, ferrailles, déchets verts, électroménager et mégots de cigarette, sur le terrain situé derrière la zone commerciale Carrefour, entre la route du Plan et la Vigne à vélo.



*Monsieur le Maire
Alain Caymaris
et*

*les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année*

et

*vous présentent
leurs Meilleurs Voeux pour 2025 !*



*La cérémonie de présentation
des Voeux du Maire
aura lieu le Mercredi 22 janvier 2025,
à la salle culturelle et polyvalente à 18h30.*

*Cette cérémonie est ouverte
à toute la population.*